Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2015)
Heft: 67

Rubrik: Votre argent

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fabrice Welsch
Directeur
Prévoyance
& conseils
financiers
BCV

Comment se préparer pour une retraite sereine

«A 50 ans, dois-je commencer à me soucier de ce qui m'attend à la fin de ma vie professionnelle et que puis-je faire déjà maintenant?»

Jean, Lucens (VD)

Ditty_about_summer

Nous nous formons au moins quinze ans pour entrer dans la vie active. Il est tout autant nécessaire de s'y prendre à l'avance pour en sortir, non seulement pour maximiser ses avoirs financiers, mais également pour que cette étape se déroule de la manière la plus sereine possible. Arrêter du jour au lendemain une activité qui occupait une grande partie de son temps n'est pas évident. Autant donc s'organiser tranquillement.

50 ANS C'est l'âge où il est temps de se préoccuper, sans stresser, de sa future retraite. Sachant que les revenus issus de la prévoyance représentent 50 % à 60 % du revenu de l'activité lucrative, il est nécessaire d'exploiter les moyens à disposition pour augmenter, autant que faire se peut, vos finances.

En tant que salarié, vous avez probablement la possibilité d'effectuer des rachats (versements volontaires déductibles fiscalement de votre revenu imposable) dans votre caisse de pensions, qui peuvent ainsi augmenter vos rentes de retraite. Il est important de bien connaître le fonctionnement de votre institution de prévoyance pour savoir si ces rachats en valent la peine. Certaines caisses de pensions permettent aussi de choisir le niveau de vos cotisations annuelles, ce qui peut être une solution intéressante pour améliorer vos prestations. Si vous êtes marié(e), la question des rachats doit s'envisager en couple, car il s'agira de les effectuer dans la caisse qui offre les meilleures prestations.

Cotiser à un troisième pilier, sous forme d'épargne ou d'assurance, est également un moyen de compléter votre prévoyance. Idéalement, vous devriez avoir un tel compte depuis votre entrée dans la vie active; dans la négative, il est temps de cotiser, dans la mesure du possible, le maximum autorisé chaque année, voire sur plusieurs comptes distincts pour limiter la progression fiscale au moment du retrait, que vous pourrez effectuer sur plusieurs années.

55 ANS Le choix d'une retraite anticipée, ordinaire ou ultérieure devrait être envisagé durant une discussion planifiée avec votre employeur. Ensuite vient la question de la forme sous laquelle vous percevrez vos prestations de prévoyance: en rente ou en capital? La solution du capital, qui doit être annoncée parfois au moins 3 ans à l'avance selon le règlement de prévoyance, doit être bien étudiée, car elle nécessite une planification des revenus à long terme. Le soutien d'un spécialiste peut s'avérer utile.

60 ANS D'autres questions risquent de surgir à ce moment. Souhaitez-vous rester dans votre domicile actuel, déménager afin d'adapter la taille de votre logement à vos besoins, voire opter pour une retraite à l'étranger? Autant

de possibilités, autant de planifications différentes de votre retraite. Si vous êtes propriétaire, le bien immobilier peut être générateur de revenus si vous le louez ou constituer un apport de fonds si vous vous décidiez à le vendre. Le choix de partir à l'étranger pour vivre sa retraite demande une intense préparation et une excellente connaissance du pays d'accueil, notamment pour ce qui concerne l'imposition, le droit civil applicable et les assurances sociales.

65 ANS C'est l'âge légal de la retraite pour les hommes, les femmes arrêtant une année plus tôt. Les premiers mois seront comme des vacances; il faudra donc trouver un rythme pour la suite et surtout réadapter le budget établi, voire le corriger en fonction des contingences quotidiennes. Même à la retraite, il est possible d'adapter ses revenus et de bénéficier de produits d'assurance générant des rentes versées immédiatement.

70 ANS ET PLUS Votre situation financière pourrait faire l'objet d'une nouvelle analyse, afin d'évaluer vos revenus actuels et futurs et l'évolution de votre fortune. Avec l'âge, certaines dépenses deviennent plus importantes, comme les coûts de la santé ou des aides éventuelles pour le ménage. Ces nouveaux éléments doivent être intégrés dans votre budget.

Selon le niveau de votre fortune et votre désir de donner un coup de pouce à vos enfants ou à vos petits-enfants, vous aurez peut-être la possibilité d'effectuer des donations sans grever vos revenus et devrez vous interroger sur votre succession. Votre situation familiale, votre état de santé et les personnes que vous désirez favoriser ou tout simplement protéger si vous veniez à décéder influenceront vos choix en matière successorale. Ce domaine étant assez complexe, là aussi, vous pouvez demander l'aide d'un spécialiste qui vous aidera à déterminer les parts possibles que vous pourrez remettre à vos héritiers.

Huit règles d'or

ANTICIPEZ
Avoir une vue sur votre retraite durant votre vie active permet d'éviter de mauvaises surprises, car anticiper sa préparation, dès 50 ans, c'est faciliter vos décisions. C'est le moment de vous demander à quel moment vous souhaiteriez arrêter de travailler: de manière anticipée, à l'âge ordinaire de la retraite ou selon l'âge déterminé par votre employeur ou vous voyez-vous poursuivre une activité, comme salarié ou comme indépendant?

INVESTISSEZ DU TEMPS
Le départ à la retraite est une étape unique. Consacrez suffisamment de temps à sa préparation et évaluez les avantages et inconvénients des différentes possibilités qui se présenteront à vous.

RASSEMBLEZ VOS PAPIERS
Pour dresser un bilan de votre situation financière actuelle et son évolution, il vous faut réunir la documentation complète: déclaration d'impôt, comptes bancaires, placements, polices d'assurance (contrat, échéance, type de versement), certificat et règlement de la caisse de pensions, revenus ou dépenses immobilières (prêt hypothécaire, loyer, etc.).

FAITES VOTRE BUDGET
La détermination de vos recettes et de vos dépenses, avant et après la retraite, est nécessaire pour évaluer vos besoins en liquidités. Cette estimation doit également tenir compte de vos projets personnels et de vos loisirs. Prenez le temps de le compléter avec le plus de justesse possible, à l'aide d'un modèle (par exemple www.bcv.ch > budget retraite)

DRESSEZ LA LISTE DE VOS DÉSIRS
Posez sur papier ce que vous désirez pour votre retraite! Recommencer certaines activités, vous investir dans du travail bénévole, voyager, continuer quelques années à exercer votre activité lucrative, comme salarié ou de manière indépendante?

GROUPEZ VOS QUESTIONS
Le domaine de la prévoyance, surtout quand on touche au deuxième pilier, est complexe. Il est parfois difficile de savoir ce qu'il est possible de faire et quelle solution est la meilleure pour soi. Posez vos questions sur papier et groupez-les par thèmes!

DEMANDEZ DE L'AIDE
S'il ne vous est pas aisé de tout prendre en considération, faites appel à des spécialistes! Ils disposent de connaissances et d'outils vous permettant d'avoir une vue globale de votre situation, ainsi que des réponses et solutions claires pour votre avenir, qu'il s'agisse d'analyse de prévoyance, de planification de retraite ou de planification successorale.

AMÉLIOREZ VOTRE SITUATION
Avant votre retraite, certains ajustements sont déjà possibles: cotisation régulière sur le 3e pilier en y versant la somme maximale, duplication du compte de 3e pilier, rachats dans la caisse de pensions, constitution d'une épargne.